



Centre intercommunal
 d'action sociale du Libournais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du jeudi 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril, à 17h00, les membres du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Libournais, se sont réunis dans la salle de réunion du CCAS, à Libourne, sur la convocation qui leur a été adressée le 29 mars 2023 par Monsieur le Président du CIAS, conformément à l'article R 123.-16 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Date de convocation : 29 mars 2023				
Membres du Conseil	Présent-e	Absent-e, excusé-e	Pouvoir	Donne pouvoir à
Président				
1. Philippe BUISSON			X	Sébastien LABORDE
Vice-Président				
2. Sébastien LABORDE	X			
Membres élus				
3. Sandy CHAUVEAU	X			
4. Marie-Noëlle LAVIE	X			
5. Jocelyne LEMOINE			X	Josette TRAVAILLOT
6. Brigitte NABET-GIRARD	X			
7. Jean-Luc LAMAISON		X		
8. Josette TRAVAILLOT	X			
9. Fabienne KRIER		X		
10. Hervé ALLOY		X		
11. Eveline LAVAURE-CARDONA		X		
12. Marianne CHOLLET	X			
Membres nommés				
13. Jocelyne ANTONIAZZI		X		
14. Jean-Pierre REYREL		X		
15. Brigitte METGE		X		
16. Michelle LACOSTE	X			
17. Nadine DUPROL			X	Michelle LACOSTE
18. Jean-Luc LETERME		X		
19. Karine BLAUDIER		X		
20. Sandrine LABEDADE		X		
21. Gilles BELAIR	X			
22. Anne-Marie ROUX	X			
23. Martine LALLET VAN BAELINGHEM	X			
SOUS-TOTAL	10	10	3	
Total présents ou ayant donné pouvoir				13

Assistaient à la séance :

M David BARREAU, Directeur du CIAS du Libournais
 Mme Laurence SCHOCKMEL, directrice adjointe du CCAS de Libourne
 Mme Marie-France LAFAGE Responsable du Pôle Moyen du CCAS de Libourne
 Mme Sylvia BROUSSE, assistante administrative

2023-04-06 CIAS : Affectation du résultat 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L521 1-10,
 Sur proposition de Monsieur le Vice-Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 membres présents ou ayant donné pouvoir)

Les membres du Conseil d'Administration procèdent à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget principal comme suit :

Budget principal CIAS

I- Rappel des résultats 2022	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	4 953.12 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	170 260.15 €
Résultat de clôture à affecter	175 213.27 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 339.69 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	10 996.00 €
Résultat comptable cumulé	10 656.31 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	20 952.31 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
Solde des restes à réaliser	- 20 952.31 €
besoin (-) réel de financement	- 10 296.00 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	10 296.00 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
Total 1068	10 296.00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	164 917.27 €
Report R 001 :	10 656.31 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 033-200032852-20230406-2023_04_06-DE

S²LO

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	164 917.27 €	/	10 296.00 €	10 656.31 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Vice-Président
Sébastien LABORDE

Pour expédition conforme

Pour le Président,
Par délégation,
Sébastien LABORDE
Vice-Président du CIAS du Libournais

